

2 Rapport d'activité 9



Santé

Famille

Retraite

Services

Crédit Photos : MSA du Languedoc - Pixabay
Conception : Service Communication Externe MSA du Languedoc - **Décembre 2020**

Sommaire

L'édito du Président et
du 1^{er} Vice-Président 06
07

L'équipe de direction 08

Les chiffres clés 10

La MSA,
votre protection sociale 12

Les faits marquants 22

La vie mutualiste 29



01

L'édito du Président...

En 2019, l'avenir se prépare !

L'année 2019 a été marquée par la volonté de notre Régime agricole de préparer l'avenir. En améliorant sa performance, d'abord. En préparant les élections de janvier 2020, ensuite. En rénovant sa stratégie nationale, enfin.

Plus encore qu'un organisme de Sécurité sociale, la MSA s'attache à développer son identité d'organisme professionnel agricole et à renforcer sa place au sein du monde rural.

Ses missions la conduisent à accompagner l'essor de la ruralité, en cherchant à apporter en permanence à ses adhérents une prise en charge optimale de leurs besoins sociaux. Et ce où qu'ils se trouvent sur notre territoire, en incarnant la « protection sociale du dernier kilomètre ».

Mieux connaître nos territoires et leurs besoins, développer nos services et nos actions de développement local, élargir nos périmètres d'intervention : tels sont les objectifs que nous devons poursuivre en nous appuyant sur nos salariés, nos élus et tous nos adhérents.

Ce régime leur appartient, et nous devons démontrer au quotidien que ce modèle, dans lequel nous croyons sincèrement, est celui qui leur apportera le meilleur service.

Le plan stratégique 2025 nous y aidera, mais seule une déclinaison locale ambitieuse et une mobilisation de tous nous amènera à tenir le cap.



Cédric Saur

Président de la MSA du Languedoc

02 ...et du 1^{er} Vice-Président

La mandature qui se dessine, et avec elle la mise en œuvre d'une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion, nous conduira à nous adapter pour satisfaire les exigences croissantes et légitimes de nos ressortissants.

Les défis seront nombreux et la crise sanitaire que nous traversons constitue à l'évidence le plus important d'entre tous.

C'est toutefois dans ce contexte de crise que la MSA joue son rôle d'amortisseur social et d'acteur incontournable du monde agricole.

Ensemble, nous savons faire preuve de réactivité et de résilience, en nous mobilisant pour apporter notre soutien à tous ceux qui en ont besoin.

Ceci doit nous permettre de regarder l'avenir en étant conscients de nos axes de progrès, mais également de nos forces, nombreuses, qui reposent avant tout sur la richesse humaine qui caractérise notre MSA.



Albert Moulet

1^{er} Vice-Président de la MSA du Languedoc

03 L'équipe de direction



Marie-Agnès GARCIA

a pris ses fonctions de Directrice Générale de la MSA du Languedoc le 24 février 2020. Précédemment Directrice Générale de la CPAM du Maine-et-Loire, elle remplace François Donnay qui, après sept années au service de la MSA du Languedoc, a rejoint la MSA Ardèche Drôme Loire.



Marianne CARROU
Directrice comptable et financière

Comptabilité, Finances,
Contrôle interne, Logistique
et Informatique



Clément BARSAU
Directeur adjoint

Direction des Territoires :
Action sanitaire et sociale,
Contrôle médical, Relation
adhérents, Santé, sécurité
au travail, Offre de services
sur le territoire, Vie des
territoires



Philippe MORON
Directeur adjoint

Direction de la Protection
sociale :
Famille, Santé, Retraite,
Pilotage



François BRAJET
Sous-Directeur

Ressources humaines et
Responsabilité sociale et
sociétale de l'entreprise



Frédéric BERTIN
Sous-Directeur

Recouvrement, Gestion
partenaires et entreprises,
Contrôle externe, Lutte
contre la fraude



Corine
LOCLÉMENT
Sous-Directrice

Directrice de cabinet
chargée de la Relation
sociale



Laurence
BERNARD-BIDOS
Médecin chef

Contrôle médical



Céline BECKER
Médecin chef

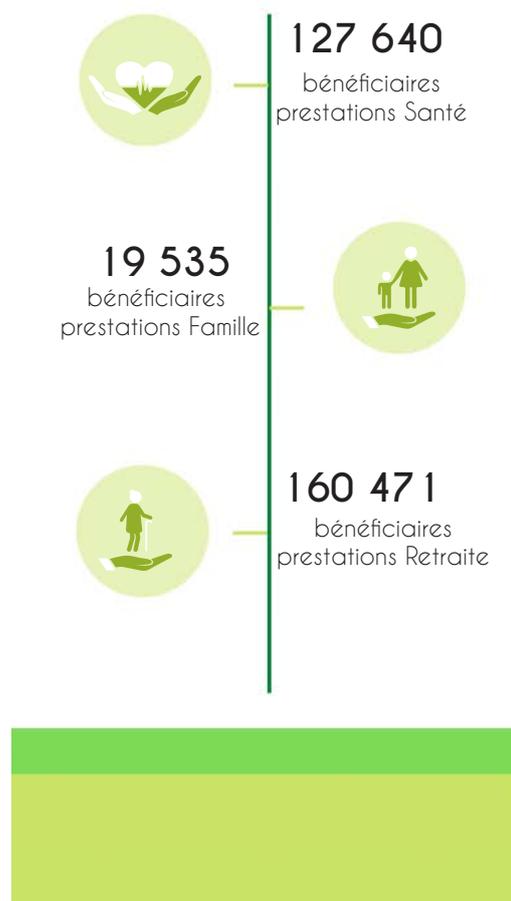
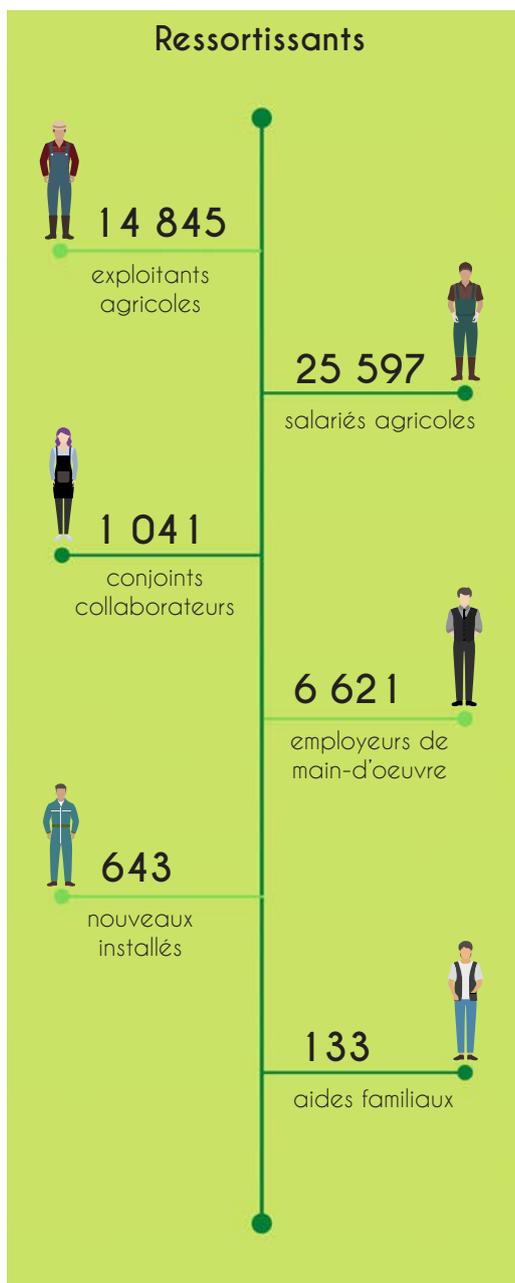
Santé, sécurité au travail



Après six années passées à la MSA du Languedoc en tant que Directeur-adjoint, Gauthier DE GUALY a rejoint la MSA Dordogne Lot-et-Garonne depuis le 1^{er} juillet 2020 en tant que Directeur Général.



04 Les chiffres clés 2019



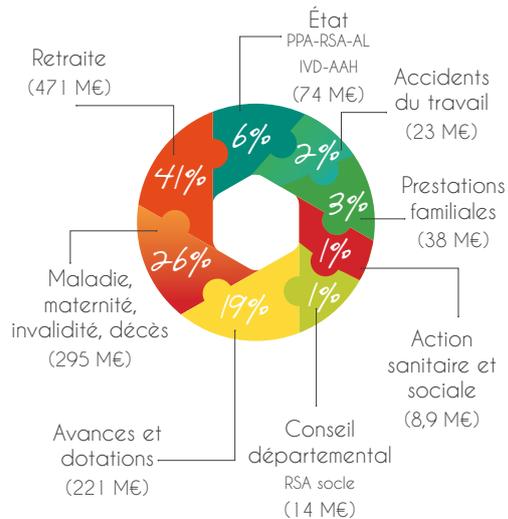
Bilans financiers et techniques

LES PRESTATIONS (HORS COMPLÉMENTAIRE SANTÉ)

LÉGENDE

- ● ● Prestations légales
- ● Prestations pour le compte de tiers
- Prestations extra-légales

RSA : Revenu de Solidarité Active
 PPA : Prime d'activité
 AL : Allocation Logement
 IVD : Indemnité Viagère de Départ
 AAH : Allocation aux Adultes Handicapés
 MMID : Maladie Maternité Invalidité Décès
 CSG : Contribution Sociale Généralisée
 RDS : Remboursement Dette Sociale

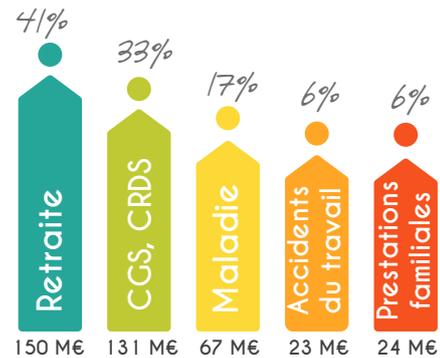


1 145 millions d'euros

Bilans financiers et techniques

LES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS (HORS COTISATIONS COMPLÉMENTAIRES ET CONVENTIONNELLES)

- ● ● Contributions publiques
- Cotisations légales



395 millions d'euros

05

La MSA, votre protection sociale

Santé



3 403 540
feuilles de soins
traitées

1,42 jour calendaire de délai
moyen de paiement pour les
feuilles de soins électroniques

33 540
arrêts de travail



36 jours calendaires de
délai moyen de paiement



16 315
bénéficiaires de la CMU

5 767
bénéficiaires de l'ACS



523
contrats complémentaires, frais de
soins et prévoyance gérés pour le
compte d'autres opérateurs

186 630
bénéficiaires en complémentaires
santé et prévoyance



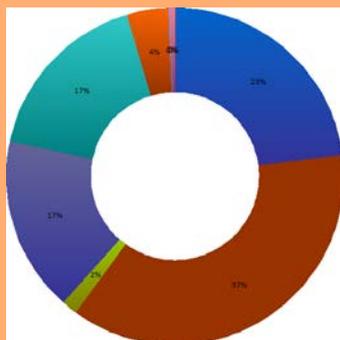
La nouvelle complémentaire santé solidaire, pour un meilleur accès aux soins

La Complémentaire santé solidaire est une nouvelle offre de complémentaire santé pour les personnes aux revenus modestes : elle remplace la CMU-C, est sans changement pour les personnes concernées par la CMU-C, et s'étend à d'autres bénéficiaires, ceux aujourd'hui éligibles à l'Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). C'est une offre destinée à faciliter l'accès aux droits et à offrir une meilleure protection en matière de couverture santé. Elle est entrée en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2019.

La réforme 100% Santé ou « Reste à charge zéro »

En 2019, la réforme « 100% Santé » se met en place progressivement. Elle prévoit une prise en charge intégrale de certains équipements identifiés dans le domaine de l'optique, de l'audiologie et du dentaire d'ici 2021 par la Sécurité Sociale et les complémentaires santé. On parle aussi de « reste à charge zéro », ce qui se traduit par un remboursement sans reste à charge pour les adhérents (après déduction de la part Sécurité sociale et de la part complémentaire santé).

Contrôle médical & dentaire



■ Prestations en Espèces Maladie
 ■ Prestations en Espèces AT_MP
 ■ MIM Rentes
 ■ Prestations en Nature
 ■ PV France_ Hors France
 ■ CIC Invalidité
 ■ Famille
 ■ Recouvrement



2 495

convocations



378

dossiers d'accidents
du travail / maladies
professionnelles
traités en commission
des rentes



2 326

bilans
bucco-dentaires
effectués



7 163

personnes
ciblées pour le
dispositif « Les
Instants Santé »



160

participants aux actions ETP

Le contrôle médical et dentaire

Le contrôle médical et dentaire est composé de 5 catégories principales d'activité :

- ➔ Expertise individuelle
- ➔ Prévention et éducation en santé
- ➔ Organisation et accessibilité au système de soins
- ➔ Contrôle et relation avec les professionnels et établissements de santé
- ➔ Activités support



L'expertise médico-sociale individuelle

Les avis sur les demandes individuelles de prise en charge de certaines prestations par l'Assurance maladie constituent le noyau fondateur des missions du Contrôle médical. Ils garantissent la bonne attribution des prestations aux bénéficiaires MSA et contribuent à la gestion du risque de la caisse (ex : contrôle des IJ, contrôle des prescriptions d'appareillage, contrôle des actes IDE...).

Santé, sécurité au travail (et prévention des risques professionnels)

3 099

convocations
auprès des
infirmières santé
au travail



7 156

convocations auprès
des médecins du
travail

38

référents formés
depuis 2017 et 14
de plus en 2020

Risques liés à
l'activité de
vinification



Risques liés
à l'activité
d'élevage
des bovins



21

exploitants ont
suivi la formation
« Manipulation et
contention des bovins »

En février 2019 s'est tenu le Congrès National de la Fédération Nationale Bovine sur « la Contention des Bovins ». Le service SST de la MSA du Languedoc y a participé et traité le sujet de la construction des bâtiments et des systèmes de contention.

Les contrats pour l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail :

Les Aides Financières Simplifiées Agricoles, dédiées aux Salariés Agricoles (AFSA) : 17 dossiers portant essentiellement sur le risque de chute (14 dossiers) pour un montant de 43 679 euros (Dotation CCMSA de 43 000 euros et reliquat de 2018)

Les Aides Financières Simplifiées Exploitants, dédiées aux Non-Salariés Agricoles (AFSE) : 19 dossiers portant essentiellement sur « les contraintes gestuelles et posturales » (16 dossiers) pour un montant de 27 238 euros (Dotation CCMSA de 25 000 euros et reliquat de 2018).

Les Aides Financières spécifiques MSA du Languedoc : 53 dossiers portant essentiellement sur le risque bruit (19 Salariés, 27 Non-Salariés) pour un montant de 33 947 euros (Budgets actions de Prévention).



La MSA lance une nouvelle version de son site ssa.msa.fr

Le site ssa.msa.fr fait peau neuve et devient le site de référence de la Santé sécurité au travail en agriculture. Sa base documentaire regroupe l'ensemble des ressources SST nationales et locales de la MSA : plus de 250 documents d'informations techniques et réglementaires, études, enquêtes... mais également des actualités (réglementaires par exemple) et événements (salons etc...) sont régulièrement publiés sur le site.

Retraite



7 423 attributions d'une retraite de base

(droit propre ou de réversion) dont 1 730 pour les exploitants agricoles

1 16 566 retraites gérées avec un droit propre

dont 26 506 pour les exploitants agricoles

27 656 retraites gérées avec un droit de réversion

dont 3 054 pour les exploitants agricoles

15 972 retraités bénéficiaires d'un droit propre et de réversion

dont 7 271 pour les exploitants agricoles

16 025 retraités bénéficiaires de la Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO)

67,46%

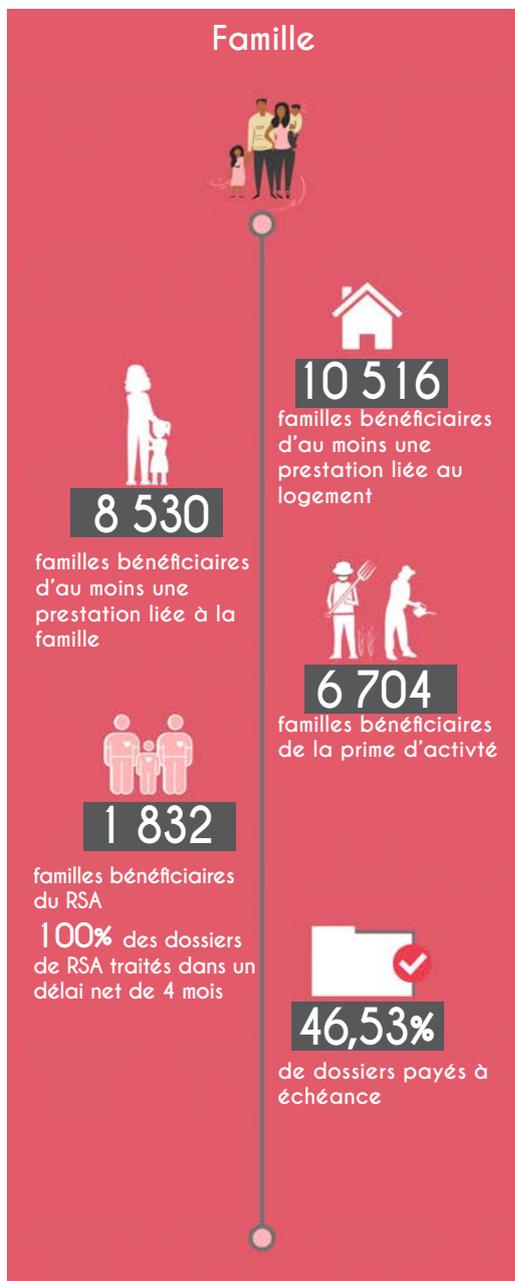
de dossiers payés à échéance

La retraite, c'est pour quand ?



En 2019, les services en ligne sur languedoc.msa.fr s'enrichissent avec l'outil « Evaluer mon âge de départ à la retraite ». Disponible via *Mon espace privé*, ce service permet de connaître directement :

- ➔ L'âge à partir duquel partir à la retraite,
- ➔ L'âge pour bénéficier d'une retraite à taux plein,
- ➔ Une information sur un droit éventuel au dispositif de retraite anticipée pour carrière longue.



Début 2019, la prime d'activité est revalorisée dans le cadre des mesures de renforcement du pouvoir d'achat. Les exploitants et salariés agricoles sont également concernés.

Déclarer un changement de situation

Afin de faciliter les démarches de l'adhérent pour déclarer tout changement de situation, un nouveau service en ligne est proposé sur languedoc.msa.fr. En quelques clics, son dossier est mis à jour via la rubrique *Mon espace privé*.





Les offres de services de l'Action sanitaire & sociale

L'Action sanitaire & sociale mène différentes actions visant à contribuer au mieux-être des adhérents et au-delà, au mieux vivre dans les territoires où résident les populations agricoles et rurales.

19 actions avec différents groupes ont été menées auprès de 210 personnes, en partenariat avec l'ARSEPT et Languedoc accompagnement, les centres AVMSA, les Chambres d'agriculture, l'ADLI...

4 335 adhérents ont été reçus dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de fragilité sociale (précarité, isolement, perte d'autonomie, handicap, veuvage).

ACTIONS

- ▶ Information
- ▶ Accompagnement au changement
- ▶ Prévention du mauvais vieillissement
- ▶ Le répit
- ▶ Premiers départs en vacances
- ▶ Accès au numérique
- ▶ Gestion administrative de l'exploitation

Relation adhérents



visites sur le site Internet avec 41 242 prises de contacts via *Mon espace privé*



contacts via MMR « Mes messages / Mes réponses »



contacts téléphoniques et 79,66% d'appels aboutis



personnes reçues par les agents d'accueil et conseillers en protection sociale



RDV - prestations

MSAP by MSA

Pour un accès simplifié aux services publics, la MSA du Languedoc mutualise ses compétences et s'associe aux Maisons de Services au Public (MSAP). En un lieu unique, les adhérents obtiennent des informations et réalisent des opérations administratives, accompagnés si besoin, par les deux chargés de clientèle présents. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les MSAP articulent présence humaine et outils numériques.



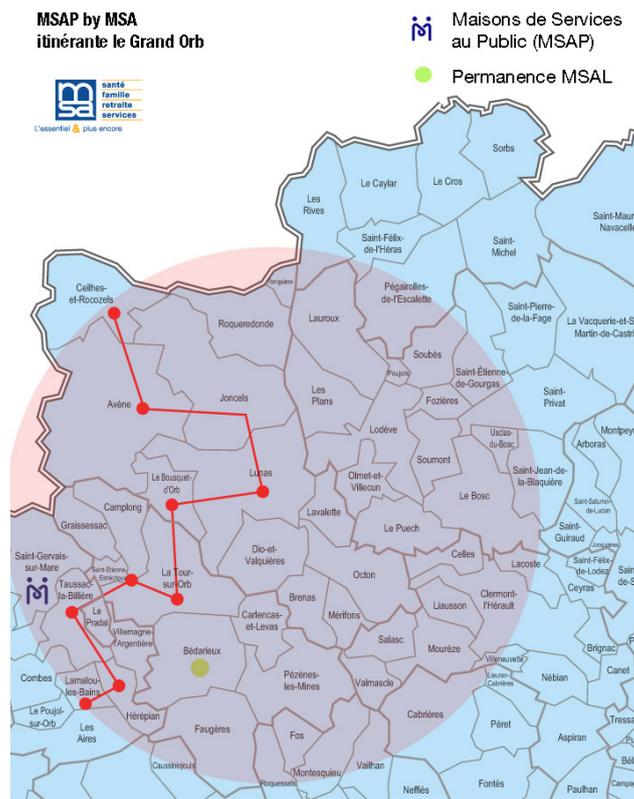
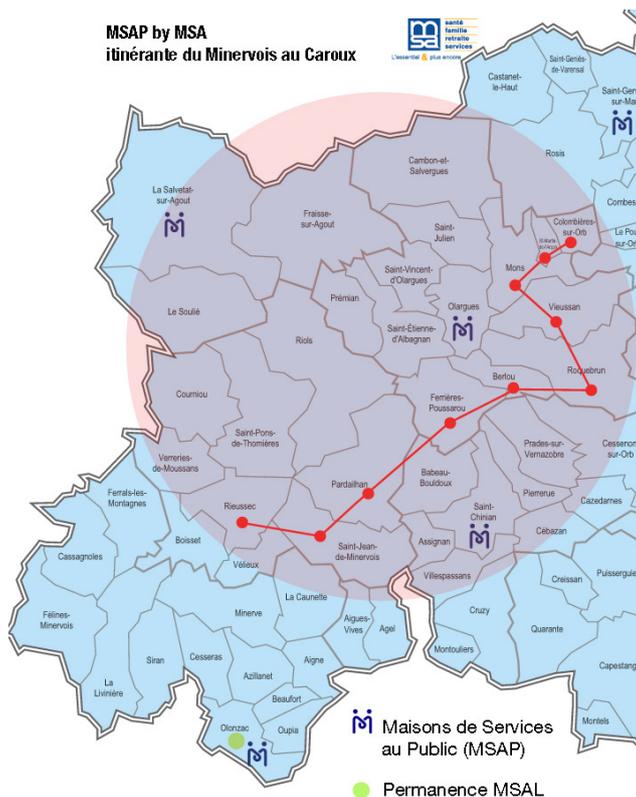
Un partenariat qui témoigne l'attachement de la MSA à la ruralité et au maintien des liens de proximité sur tout le territoire.

et en 2020...

Les MSAP deviennent les Maisons France services (MFS). La collaboration France services-MSA s'inscrit dans la continuité du partenariat de la MSA avec les anciennes MSAP. Ainsi, elle propose de développer les différents programmes dont elle dispose pour améliorer l'accès aux services publics et aux droits sociaux, nourrir le lien social entre les habitants et favoriser l'attractivité des territoires ruraux.

Plus de 70 structures France Services ont été créées sur les départements du Gard, de l'Hérault et de la Lozère, dont une structure itinérante France Services portée par la MSA du Languedoc sur les communautés de communes du Minervois au Caroux et Grand Orb. Des Maisons de Services au Public (MSAP) sont également encore présentes et complètent l'offre d'accueil « France Services ».

Ces accueils de proximité, tous partenaires de la MSA du Languedoc, ont pour missions de permettre à chaque citoyen, qu'il vive en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.



Relation partenaires & entreprises



Présentation de la MSA aux entreprises (missions - organisation)



Accompagnement des entreprises pour les DSN mensuelles et événementielles



Présence de la MSA au côté des employeurs dans l'accompagnement de leurs salariés



Actions spécifiques en entreprise (Volet prévention des risques professionnels...)



Campagnes d'information (Prévention santé...)



Sensibilisation au vote auprès des partenaires agricoles (élections MSA 2020)

> 30 entreprises « Grands comptes » employant + 9 600 salariés rencontrés

Dès votre arrivée et jusqu'à votre départ de l'entreprise, la MSA vous accompagne

Afin de favoriser l'accès à l'information aux employeurs d'entreprises agricoles, la MSA du Languedoc a réalisé un guide présentant les droits et les services que propose la MSA. Ce guide est disponible sur : languedoc.msa.fr rubrique *Employeur/Embauche et déclarations/Accompagnement des salariés*.

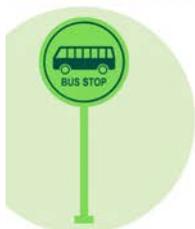
LA MSA VOUS
ACCOMPAGNE DANS
VOS ÉVÈNEMENTS
DE VIE



La MSA pour le compte de Mutualia

Avec la mise en place de la Complémentaire santé solidaire (CSS), les bénéficiaires ont le choix entre une complémentaire santé solidaire d'Etat ou privée gérée par des organismes d'assurance complémentaire. La MSA du Languedoc gère les dossiers CSS pour le compte de Mutualia.

Responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise



100% des frais de transports en commun remboursés pour les salariés

La démarche collaborative au cœur des projets (Ambition 2020, Travailler et vivre ensemble)



Futur site de Nîmes : réflexion collaborative sur les aménagements, la performance technique et environnementale du bâtiment

5 opérations de sensibilisation à l'emploi de salariés en situation de handicap



8 actions autour du bien-être au travail menées par un groupe de travail

”

Le saviez-vous ?

La RSSE est la contribution des entreprises au développement durable, un développement à la fois économique, social et environnemental.

La MSA s'inscrit naturellement dans cette dynamique car elle porte et insuffle les valeurs de solidarité et de responsabilité, au cœur même de la démarche de développement durable.

La MSA du Languedoc vise à avoir un impact positif sur la société et à respecter l'environnement, tout en étant économiquement viable. Cet équilibre est recherché avec l'aide de ses parties prenantes.

“

06 2019, Les faits marquants

Contrat local de santé : l'engagement de la MSA du Languedoc



Avril 2019, La MSA du Languedoc signe son 1er contrat local de santé (CLS), en partenariat avec la communauté de communes du Haut-Allier et l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Il s'agit d'une démarche visant à réduire les inégalités sociales et territoriales en milieu rural grâce au développement d'actions de prévention et de promotion de la santé. La MSA participe au financement de la coordination du CLS à hauteur de 10% et déploie tous ses services intervenant sur le territoire : travailleurs sociaux, animateurs de la Vie Institutionnelle, médecins conseils...

Engagement de l'entreprise : Responsabilité Sociale et Sociétale de l'Entreprise (RSSE)



Mai 2019, DuoDay : la MSA Languedoc accueille 10 personnes en situation de handicap formant ainsi 10 duos avec des salariés de la caisse pour partager une journée type de travail.

Novembre 2019 : 50 managers et directeurs participent à un forum de théâtre interactif sur le thème de l'intégration d'un salarié en situation de handicap. Devenus «spect'acteurs», ils ont réagi sur scène avec les acteurs à des situations concrètes.



Février 2019 : Les gobelets à usage unique sont remplacés par des gobelets réutilisables. Pour accompagner ce changement, un groupe de travail intersite a créé 4 modèles avec des messages sur la qualité de vie au travail.

Réseaux sociaux : La MSA du Languedoc se lance sur Twitter



Juillet 2019, c'est parti ! Le compte officiel de la MSA du Languedoc arrive sur Twitter pour être au plus proche de ses adhérents. Suivre toute l'actualité de la MSA du Languedoc en instantané sur @msa_languedoc.

SITEVI 2019 : La MSA y participe



Novembre 2019, les MSA du Languedoc, Grand Sud, Alpes-Vaucluse, Corse et Provence-Azur participent au SITEVI et proposent une conférence et des animations sur la filtration des cabines tracteurs. Pour la 1^{ère} fois, Pascal CORMERY, Président de la CCMSA, fait le déplacement pour visiter ce salon et souligner l'importance de la présence de la MSA, sans oublier de mentionner les « élections MSA 2020 ».

Crises agricoles : la MSA du Languedoc aux côtés des exploitants et salariés



Septembre 2019, la MSA du Languedoc invite exploitants, salariés et partenaires du régime agricole de la Lozère à l'avant-première du film «Au nom de la terre», suivi d'un débat sur le suicide dans le milieu agricole. Ce film émouvant raconte l'histoire du père du réalisateur, un agriculteur qui «ne veut pas mourir» mais, face aux difficultés qui ne cessent de s'accumuler, sombre dans la dépression avant de se donner la mort. Un peu plus de 130 personnes ont répondu présentes pour discuter de la réalité du métier d'agriculteur et des actions du régime agricole. Les professionnels de l'action sanitaire & sociale, de la médecine du travail, de la prévention des risques professionnels de la MSA sont intervenus pour répondre aux interrogations de la salle et rappeler que depuis 2011, la MSA a mis en place un plan national d'actions contre le suicide en agriculture. La MSA souhaite apporter des solutions aux besoins de ses adhérents.

Intempéries 2019 : la MSA du Languedoc soutient exploitants et salariés

Exploitants et entreprises agricoles ont été durement frappés en 2019 par d'exceptionnels événements climatiques. Grêle, sécheresse, canicule, incendies se sont succédés et ont fait de nombreux dégâts matériels et des situations complexes se sont développées, nécessitant des appuis spécialisés à caractère technique, économique et social. Face à cette situation d'ampleur exceptionnelle, la MSA du Languedoc accompagne ses ressortissants et propose une approche unifiée au plus près des territoires. En 2019, elle adapte les critères d'évaluation des prises en charge de cotisations (PEC).

Colloque ARCMSA : Agriculture en territoire occitan



Décembre 2019, les MSA de la région Occitanie se réunissent à Aigues-Mortes pour parler de la protection sociale sur le territoire et le poids de l'agriculture en termes de solidarité, d'emploi et d'économie. Les débats se sont organisés autour de la réforme de la PAC post 2020, la prévention du mal-être des agriculteurs, l'accompagnement vers l'emploi, l'accompagnement des personnes handicapées, le rôle et le champ d'actions de la MSA. Pour l'occasion, Philippe MANTEN, 1er Vice-Président de la CCMSA a fait le déplacement.

Ambition 2020 : le projet d'entreprise de la MSA du Languedoc



L'objectif d'Ambition 2020 est de proposer et de mettre en place des actions concrètes visant à améliorer et adapter les services aux adhérents et faire connaître les atouts et l'intérêt du régime agricole. Ce projet a été mené par quatre comités thématiques constitués de salariés volontaires et d'animateurs et décliné dans les objectifs des services.

Elections MSA 2020 : Mobilisation des acteurs agricoles en 2019



En 2019, agents MSA, salariés, exploitants, partenaires et élus se sont investis dans la campagne électorale et ont œuvré pour la réussite de ce scrutin. Toute l'année, plusieurs actions ont été menées (rencontres sur le territoire, phoning, incitation au vote, relais des partenaires...) pour rappeler l'importance de notre organisation démocratique et représentative et l'utilité du vote. Un travail en commun dans l'intérêt des adhérents et des territoires ruraux : le mutualisme c'est aussi cela !

07 La vie mutualiste

Temps forts



Réunion des comités départementaux

Composés de 29 membres par département, chacun rassemble les représentants de tous les échelons locaux. L'objectif est de maintenir un lien de proximité fort entre les administrateurs, les élus locaux et les adhérents et de coordonner l'animation de l'échelon local.

Janvier / Mars / Mai / Octobre / Novembre

Temps forts



Réunion de secteurs

Organisation de 17 réunions de secteurs. Ces moments privilégiés d'échanges entre la caisse, ses élus et ses adhérents ont été l'occasion de faire un bilan de la mandature 2015 - 2020, de présenter le rôle des élus et les travaux préparatoires aux élections 2020.

Février / Mars

Temps forts

Assemblée Générale MSA du Languedoc

L'Assemblée Générale s'est tenue à Aumont-Aubrac. Philippe MOINARD, Président de la commission d'action mutualiste de la Caisse Centrale de la MSA est revenu sur les événements marquants du mandat (les avancées sociales, les crises agricoles à répétition,...) et a réaffirmé le rôle majeur du régime agricole par sa gouvernance mutualiste au sein des territoires ruraux. Marc LIEVREMONT, ancien sélectionneur du XV de France a démontré par diverses analogies que la mobilisation, l'engagement collectif en faveur d'une cause commune étaient les clés de la réussite.

Avril



Temps forts

Salon SITEVI

Durant 3 jours, les visiteurs ont pu échanger avec les conseillers sur le stand de la MSA au salon SITEVI. Les élus présents ont pu évoquer les missions portées par la MSA, son fonctionnement mutualiste et les élections des délégués cantonaux à l'aide notamment d'un quizz ludique élaboré par la MSA et mis en œuvre en partenariat avec Coop de France, le Crédit Agricole et la Chambre d'agriculture.

Novembre



Un bulletin de liaison « Les Echos du Languedoc » est adressé chaque semestre en format papier à tous les élus. Il permet de valoriser les actions portées par les échelons locaux dans les territoires.

Un espace réservé aux élus a été créé sur languedoc.msa.fr rubrique Elu MSA > Espace réservé élus. Différents documents permettant d'accompagner les délégués cantonaux dans leurs missions y sont consultables (Guide de l'élu, Charte des élus, Plan stratégique de la Vie Mutualiste,...), ainsi que les plannings et comptes-rendus de réunions, le bulletin de liaison semestriel et d'autres actualités.

Au fil de l'eau, les élus reçoivent par mail des informations sur les actions portées par les différents services de la MSA sur les territoires.



Accompagnement des élus - Moyens renforcés



Mobilisation des élus sur le territoire

Information sur les risques chimiques



A l'initiative de plusieurs élus, des conférences-débats ont été organisées pour évoquer la gestion du risque chimique à Gignac et à Nîmes. Un peu plus de 90 adhérents ont participé à ces réunions.

Mobilisation des élus sur le territoire

Formation Internet



Les conseillers de la MSA du Languedoc partent à la rencontre des adhérents et organisent des formations relatives à la navigation sur le site Internet de la MSA. Une dizaine de participants ont assisté aux formations.

Mobilisation des élus sur le territoire

Animation des stands MSA



Des élus se sont mobilisés pour tenir des stands et porter des messages de prévention lors d'actions conduites par les Jeunes Agriculteurs ou lors d'évènements départementaux majeurs. Ils ont ainsi pu tenir des stands pour les « Journées méditerranéennes des saveurs » à Nîmes et à Javols pour la Fête de la Terre. Plus de 700 visiteurs ont participé aux animations proposées sur ces stands.

Mai : Séminaire des administrateurs, réflexions sur la communication et la mobilisation à réaliser pour encourager les adhérents à voter.

Juin : Rencontre des organisations syndicales de salariés et de non-salariés, organisation de réunions dans chaque département afin de présenter les enjeux des élections, favoriser la mobilisation des adhérents et le dépôt de candidatures.

Préparation des élections MSA 2020



Mai - juin 2019

Journée des administrateurs : immersion des élus au Centre de contacts pour répondre directement aux adhérents. Un échange positif et constructif sous l'œil professionnel des téléconseillers.

Préparation des élections MSA 2020



Octobre 2019

Animatrice Vie Institutionnelle

Département du Gard



Anne Baroni

baroni.anne@languedoc.msa.fr

04 66 63 67 62

Responsable Vie des Territoires



Marine Boyer

boyer.marine@languedoc.msa.fr

04 67 34 81 07

Animatrice Vie Institutionnelle

Département de l'Hérault



Johanna Piton

piton.johanna@languedoc.msa.fr

04 67 34 80 27

Animatrice Vie Institutionnelle

Département de la Lozère



Anne Delon

delon.anne@languedoc.msa.fr

(en attente)



La MSA, l'opérateur social du monde agricole



MSA du Languedoc
10 Cité des Carmes
48007 Mende Cedex
Tél. : 04 99 58 3000